

L'an deux mille seize et le quatorze avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles RIOS, Maire de CHAMPAGNAC.

Etaient présents : RIOS Gilles, TISSANDIER Marie-José, AUCHABIE Jacques, CHARCIAREK Françoise, DOULCET Jean-René, DELMAS Serge, VEYSSIERE Christophe, HERCHIN Patricia, GALEYRAND Jean-Pierre, JOUBARD Maryse, ERNOUF Anne-Marie

Absents excusés : BERCHE Sandrine par RIOS Gilles, PICARLE Célia par CHARCIAREK Françoise

Absents : COMTE Daniel, TREINS Nathalie

Secrétaire de séance : CHARCIAREK Françoise

Le nombre des membres en exercice étant de quinze et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2016 est adopté sans modification.

Fonds Cantal Solidaire

Annule et remplace la délibération 1_25_02_2016 du 25 février 2016

Le maire informe l'assemblée que le dossier de demande d'aide du Département au titre du Fonds Cantal Solidaire 2016/2018 doit être déposé au plus tard le 29 février 2016.

La demande de subvention doit, selon les modalités fixées par le Département, porter dorénavant sur 3 ans, soit 2016, 2017, 2018.

La commune de YDES doit présenter pour 2016 l'opération de voirie rue Chabeaudy au Bois de Lempre. Le maire rappelle que cette rue étant mitoyenne, notre commune, après délégation de maîtrise d'ouvrage et convention, prendra en charge 50 % des dépenses.

Le maire propose au conseil de solliciter pour 2016, une aide sur ce dossier, en sus et identique à celle, éventuellement, accordée à la commune de YDES.

Pour les années 2017 ET 2018, un dossier de voirie d'un montant de l'ordre de 120 000 euros H.T. hors honoraires ET par an, serait présenté.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil :

- décide de solliciter une aide du Département au titre du Fonds Cantal Solidaire 2016 pour le projet d'aménagement de la voirie de la rue Chabeaudy au Bois de Lempre,
- dit que le dossier complet sera présenté par la commune de YDES, sous maîtrise d'œuvre du Cantal Ingénierie Territoires (CIT) pour un montant estimé de travaux de 158 558 euros H.T. honoraires compris, soit 79 279 euros H.T. pour chaque commune,
- précise que ces travaux, suivant convention et délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune d'YDES, seront pris en charge à hauteur de 50 % par la commune,
- décide de solliciter une aide du Département au titre du Fonds Cantal Solidaire pour les années 2017 ET 2018 pour des travaux de voirie d'un montant de l'ordre de 120 000 euros H.T. hors honoraires ET par an ; les dossiers d'étude seront remis dans les délais requis,
- autorise le maire à signer tout document permettant la mise en place de la présente délibération.

- dit que les crédits nécessaires à l'opération voirie rue Chabeaudy, seront inscrits au budget prévisionnel 2016,

BUDGET PRIMITIF 2016 - ASSAINISSEMENT

Le Maire donne la parole à Monsieur Nicolas JOOS, Inspecteur du Trésor, pour présenter le budget primitif 2016, proposé par la Commission des Finances.

Section d'Investissement :

Dépenses		Recettes	
Emprunts et dettes assimilées :		Excédent reporté :	
1641	28 300,00 €		286 545,18 €
1687	12 900,00 €	FCTVA :	4 833,25 €
Travaux (imm. en cours) :			
	271 996,43 €		
Restes à réaliser dépenses :	11 868,00 €	Restes à réaliser recettes :	5 882,00 €
Opération d'ordre	7 772,00 €	Opération d'ordre :	35 576,00 €
Total :	332 836,43 €	Total :	332 836,43 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
Charges générales :	12 700,00 €	Prod. services, domaines, ventes :	58 700,00 €
Charges du personnel :	900,00 €	Subventions Commune :	24 040,29 €
Atténuation charges T Modern.	6 200,00 €	Autres Produits gestion courante :	2 563,00 €
Autres charges de gest. courante:	11 200,00 €		
Charges financières :	32 998,99 €	Excédent de fonct. reporté :	6 999,70 €
Charges exceptionnelles	500,00 €		
Opération d'ordre :	35 576,00 €	Opération d'ordre :	7 772,00 €
Total :	100 074,99 €	Total :	100 074,99 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 3 voix contre, adopte les budgets prévisionnels 2016 - Assainissement.

BUDGET PRIMITIF 2016 - COMMUNE

Le Maire donne la parole à Monsieur Nicolas JOOS, Inspecteur du Trésor, pour présenter le budget primitif 2016, proposé par la Commission des Finances.

Section d'Investissement :

Dépenses		Recettes	
Déficit reporté :	147 625,65 €	Excédent reporté :	
Emprunts et dettes assimilées :	111 744,35 €	FCTVA :	56 104,18 €
Cautions :	1 500,00 €	Excédent de fonctionnement :	250 724,66 €
Achats (imm. corporelles) :	6 000,00 €	Emprunts et dettes assimilées :	541 064,95 €
Travaux (imm. en cours) :	1 335 270,99 €	Caution :	1 500,00 €
Restes à réaliser dépenses :	203 736,01 €	Subvention d'investissement	21 779,50 €
		Restes à réaliser recettes :	100 637,00 €
		Produit cessions immobilisations	51 469,50 €
		Virement section fonctionnement :	774 602,21 €
		Amortissement réseaux adduc.	202,00 €
		Amort. Immob. Incorporelles :	7 793,00 €
Total :	1 805 877,00 €	Total :	1 805 877,00 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses		Recettes	
Charges générales	320 700,00 €	Prod. services, domaines, ventes :	44 450,00 €
Charges du personnel :	519 532,29 €	Impôts et taxes :	657 227,00 €
Autres charges de gest. courante:	159 029,33 €	Dotations et participations :	513 768,76 €
Charges financières :	39 800,00 €	Autres prod. gestion courante :	133 700,00 €
Charges Exceptionnelles :	1 100,00 €	Produits financiers :	1 000,00 €
Virement section d'Investissement :	774 602,21 €	Produits exceptionnels :	2 700,00 €
Dépenses imprévues :	10 000,00 €	Atténuation charges :	58 900,00 €
Atténuation de produit :	86 544,00 €	Excédent fonct. reporté	507 557,07 €
Opération d'ordre amortissement :	7 995,00 €		
Total :	1 919 302,83 €	Total :	1 919 302,83 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et 3 voix contre , adopte les budgets prévisionnels 2016 - Commune

Questions diverses

Logements communaux - Le Maire informe le Conseil Municipal des nouveaux contrats de location de :

- Mme MIODET au 1er avril 2016, bâtiment La Ribeyre,
- Monsieur TISSANDIER au 1er avril 2016 bâtiment La Plaine,
- Monsieur COMTE Nicolas au 15 avril 2016, bâtiment La Plaine.

Fin de séance : 19h39